



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 29 mai 2006 (30.05)  
(OR. de)

9849/06

SOC 278

**NOTE**

---

de: la présidence  
au: Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs"  
Objet: **Compte rendu de la conférence internationale intitulée "Solidarité - conditions culturelles et politiques pour une réforme des modèles sociaux en Europe et aux États-Unis", qui s'est tenue à Vienne les 19 et 20 mai 2006 (point "Divers")**

---

Les délégations trouveront en annexe une note d'information relative à la conférence visée en objet.

**Compte rendu de la conférence internationale intitulée "Solidarité - conditions culturelles et politiques pour une réforme des modèles sociaux en Europe et aux États-Unis",**  
qui s'est tenue à l'orangerie du château de Schönbrunn, à Vienne, les 19 et 20 mai 2006

**Contexte:**

La conférence était organisée conjointement par la présidence autrichienne et la Commission européenne. Parmi les participants figuraient, outre le ministre fédéral autrichien de l'économie et du travail, M. Bartenstein, et M. Špidla, membre de la Commission européenne, plusieurs personnalités politiques et scientifiques (principalement des économistes, des politologues et des sociologues) de premier plan international. En plus de trois tables rondes consacrées à des sujets spécifiques, un débat public autour du thème de la solidarité a eu lieu dans le cadre de la conférence. L'objectif visé était de faire un état des lieux scientifique, mais qui ait également une pertinence politique, des discussions en cours sur la question du "modèle de vie européen", en particulier par rapport aux États-Unis.

**Résultats de la première session (modèles sociaux et intégration régionale):**

- L'Union européenne, tout comme les États-Unis, présente une forte hétérogénéité (UE: ouest/est; États-Unis: nord/sud). Toutefois, les régions défavorisées de ces deux espaces ont amorcé des processus de transformation majeurs: depuis son ouverture dans les années 1960, le sud des États-Unis a connu une hausse démographique sensible et est devenu l'un des bastions des Républicains. L'est de l'Europe est engagé dans un processus de rattrapage économique, mais également d'affirmation culturelle par rapport à l'ouest.
- Les différences sur le plan intérieur entre l'Europe et les États-Unis ne permettent qu'une comparaison limitée entre les deux; en effet, seuls les États-Unis ont une identité nationale et une langue commune.

- La diversité intérieure, tant dans l'UE qu'aux États-Unis, est une source importante d'innovation "par le bas" dans le renouvellement des systèmes sociaux. Le principe de subsidiarité ne doit donc pas être remis en cause.
- L'hétérogénéité des systèmes sociaux européens ne doit pour autant pas être surestimée, car les éléments qui les composent peuvent, dans la plupart des cas, être répartis en un nombre limité de catégories présentant certains principes communs (par exemple: rôle plus important de l'État, couverture maladie universelle).

### **Résultats de la deuxième session (modèles sociaux et évolution démographique):**

- Le processus de vieillissement des populations et de déclin démographique en Europe est un problème à moyen terme. Si l'augmentation spectaculaire de l'espérance de vie moyenne dans les pays industrialisés au cours des cent dernières années est une avancée positive dans son principe, elle n'en est pas moins, notamment en liaison avec la baisse de taux de natalité, génératrice de nouveaux problèmes fondamentaux pour les systèmes sociaux européens. Outre les facteurs économiques (charges plus élevées dues au paiement des retraites, etc.), des problèmes politiques potentiels se font également jour en raison de l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population.
- De par leur nature, les mesures visant à dynamiser les taux de natalité ne produisent leurs effets qu'à long terme et ceux-ci ne sont pas quantifiables avec précision. Les mesures en faveur de la famille et des jeunes devraient néanmoins être un élément essentiel des futures politiques de l'UE en matière sociale.
- Même si les autres mesures abordées pour répondre à l'évolution démographique (augmentation du taux d'emploi chez les femmes et les personnes âgées, augmentation de l'immigration) sont acceptables dans leur principe, elles souffrent d'un manque de légitimité auprès de la population européenne, car elles sont considérées non pas comme une solution mais plutôt comme un problème.
- Même en autorisant une immigration beaucoup plus forte qu'à l'heure actuelle, il ne sera pas possible à long terme de juguler le déclin démographique. La diversification accrue de la population européenne résultant de l'immigration offre globalement des opportunités, mais elle comporte également le danger de voir l'engagement social des États européens se déliter en une solidarité très globale.

- Le rôle potentiellement dynamisant de l'immigration dans les pays de destination (voir le développement des États-Unis) ne doit pas être sous-estimé, mais il suppose une politique adéquate d'incitation à s'intégrer. Il est difficile de dire si, en la matière, les systèmes sociaux européens, contrairement au système social américain, ont eu des effets sélectifs négatifs et freiné l'intégration qui s'effectue principalement par le marché du travail.

### **Résultats de la troisième session (modèles sociaux et systèmes politiques):**

- On ne constate, dans l'évolution politique de l'Europe, aucune tendance à la convergence en ce qui concerne les systèmes sociaux. Le tableau se complique encore si on tient compte des différents régimes dans le domaine du social, de la production, des migrations et de l'éducation, que l'on retrouve sous diverses combinaisons dans les différents États européens.
- Malgré cette diversité, il existe un consensus sur certains impératifs fondamentaux concernant les systèmes sociaux, même si des mesures de privatisation à grande échelle, telles qu'aux États-Unis, ne figurent pas explicitement à l'ordre du jour. Le problème principal actuel est celui de la mise en œuvre des réformes nécessaires, qui serait facilitée si les économies européennes étaient à nouveau en mesure de relever leurs taux de croissance et de réduire leurs taux de chômage.
- L'évolution intervenue aux États-Unis dans les quelque trente dernières années a été, entre autres, marquée par un nouveau rapport de forces dans les relations de travail au détriment des salariés, par une influence accrue d'acteurs financièrement plus aisés que la moyenne dans le jeu politique, par une prédominance renforcée du parti républicain et, d'une manière générale, d'une idéologie conservatrice, ainsi que par une forte augmentation des taux d'incarcération et de détention (par rapport à la population globale). En termes sociaux, cette évolution s'est traduite par des inégalités croissantes (principalement liées aux disparités au niveau des revenus et de la situation financière entre le 1 % le plus riche et le reste de la population) et une tendance de l'État à se retirer du domaine social, s'accompagnant d'une "privatisation du risque", alors que la réalisation des objectifs de réforme initiaux, et en premier lieu la réduction du coût du système de santé, semble encore s'éloigner.

- Les évolutions susmentionnées sont intervenues petit à petit car les multiples obstacles du système politique américain ne permettent qu'exceptionnellement de faire aboutir en une seule fois des réformes d'envergure (comme ce fut le cas pour le New Deal dans les années 1930). Un changement majeur de cap à moyen terme semble donc peu probable.
  
  - Le retrait de l'État américain de son rôle social a un coût considérable, dans certains cas également pour les entreprises (cotisations de santé et de retraite). S'il est doté d'une structure adéquate, le "modèle de vie" européen, autrement dit la solidarité sur laquelle il se fonde, peut être considéré comme un élément productif facteur de compétitivité.
-